

5 mai 2015

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance sur ajournement de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 5 mai 2015 à 19 h 30 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 30 sous la présidence de M. Louis Coutu, maire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle. Mme Majella René, directrice générale, fait fonction de secrétaire.

Sept résidents sont présents.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Prière

1. Ordre du jour;
2. Période de questions;
3. Adoption du procès-verbal de la séance sur ajournement du 7 avril et 13 avril 2015;
4. Suivi au procès-verbal;
5. Approbation des comptes payables, Rapport des dépenses durant le mois;
6. Correspondance;
7. Modification de notre résolution des dossiers en vente pour taxes;
8. Résolution pour accepter la soumission de la firme d'ingénieur;
9. Résolution pour la location du cabinet portatif au Parc René Vel;
10. Résolution pour l'achat du calcium en flocons;
11. Suivi du dossier bâtiment caisse populaire;
12. Voirie;
13. Demande des Loisirs Sainte-Anne-de-la-Rochelle;
14. Dossiers discutés à la MRC du Val-Saint-François;
15. Dépôt de l'état financier non vérifié au 30 avril 2015;
16. Suivi du dossier du 8e rang; ASSEMBLÉE PUBLIQUE D'INFORMATION DATE À CONFIRMER PAR COURRIER
17. Suivi : Comités;
18. Affaires nouvelles;
19. Période de questions;
20. Levée de la séance;

2015-05-54

Considérant que chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu par madame Majella René;

Il est proposé par le conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin et résolu

Que l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit adopté tel que déposé et de laisser le point « Affaires nouvelles » ouvert à toutes autres discussions.

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Un résident demande des informations concernant le dossier 8^e rang;
Un résident demande si M. le maire est au courant que la prière ne doit plus être récitée;
M. le maire appelle le point suivant à l'ordre du jour.

2015-05-55

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SUR AJOURNEMENT DU 7 ET 13 AVRIL 2015

Il est proposé par le conseiller Denis Vel et appuyé par le conseiller Marc Gilbert et résolu

Que le procès-verbal de la séance sur ajournement du 7 et 13 avril 2015 soit accepté tel que rédigé

M. le maire demande le vote pour l'adoption du procès-verbal, tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Échantillonneur : nous l'avons reçu et il est en fonction;
Résolution à déposer avec la demande à la CPTAQ : Nous ne poursuivons pas le dossier pour le moment, le propriétaire n'est plus vendeur.
Amiante : Les frais seront répartis entre les deux parties

2015-05-56

5. ADOPTION DES COMPTES PAYABLES

Mme René dépose le rapport des dépenses payées durant le mois ;
Proposé par : M. Réal Vel
Appuyé par : M. Patrice Brien
Et résolu que les comptes soient approuvés et ordonnés d'être payés tels que lus :

Dépenses par fonction avec taxe nette (= moins TPS et TVQ)

02-110 ADMINISTRATION GÉNÉRALE	3295.01
02-220 SÉCURITÉ PUBLIQUE	188.98
02-320 TRANSPORT	14313.20
02-414 HYGIÈNE DU MILIEU/DÉCHETS DOMESTIQUES	2810.02
02-610 AMÉNAGEMENT URBANISME	1240.69
02-700 LOISIRS ET CULTURES	17.74
02-900 ADMINISTRATION	1455.55
03-000 AUTRES ACTIVITÉS ET AFFECTATION	9302.38
SOUS TOTAL	32623.57
Remise fédérale	960.17
Remise provinciale	
Ristourne à réclamer (TPS)	1117.84
Ristourne à réclamer (TVQ)	1115.12

FTQ	253.33
Crédit à un client	
Total	36070.03

Rapport des dépenses durant le mois d'avril 2015 : 0\$
Salaires déboursés à la séance au 5 mai 2015 : 3057.68\$
(Administration, voirie, urbanisme et épuration, conseil, élection)
Salaires déboursés durant le mois d'avril 2015 : 2940.50\$
GRAND TOTAL 39010.53\$

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

6. CORRESPONDANCE

La correspondance sera conservée dans nos archives pour y être mise à la disposition de ceux qui désireraient en voir copie et communication et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les bons vœux de ce conseil.

2015-05-57

6.1 RELAIS POUR LA VIE-SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

PROPOSÉ PAR : M. Jacques Jasmin

APPUYÉ PAR : M. Réal Vel

Et résolu

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle donne la somme de cinquante dollars pour Le relais pour la vie 2015 par l'entremise de Mme Mariette Lagrandeur;

Que la somme soit prise dans le budget don;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-05-58

6.2 SOUPER HOMARD, PORC À L'ÉRABLE ET POITRINE DE POULET À VOLONTÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET INDUSTRIE DE LA RÉGION DE VALCOURT

Considérant que nous sommes membres de la Chambre de commerce et industrie de la région de Valcourt;

Considérant que notre participation permet un bon réseautage;

Considérant que nous avons l'opportunité de nous joindre à la table de Boucherie Coutu et frères et bénéficier d'un rabais;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Jacques Jasmin que le conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle délègue MM Denis Vel et Maurice Boudreau à nous représenter lors de ce souper qui aura lieu le 22 mai prochain au coût de cent quatre-vingt-cinq dollars (185\$);

Que la somme soit prise dans le budget don;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.3 MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE DE VALCOURT

Les responsables nous informent qu'il y aura un porte-à-porte pour la vente de leurs billets dans notre municipalité sous peu.

2015-05-59

7. RÉOLUTION POUR VENTE D'IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS 2015

Considérant que Mme la directrice générale et secrétaire-trésorière a préparé un état mentionnant les noms et états de toutes personnes endettées envers la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle pour taxes municipales et toutes taxes municipales restant dues à la municipalité;

Il est proposé par le conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Denis Vel et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle approuve le rapport de la directrice générale et secrétaire-trésorière concernant les personnes endettées envers la municipalité;

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle décide d'envoyer les comptes de taxes pour réclamation à la MRC du Val-Saint-François, si ces comptes ne sont pas acquittés avant le 18 mars 2015, concernant les dossiers suivants :

Matricule	Numéro (s) de lot(s)
8730-84-6024	2 238 728
8829-09-9776	2 238 718
9029-79-1537	4 191 908 /4 191 909
9030-86-1573	3015202

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle mandate le maire, M. Louis Coutu, ou si nécessaire le maire- suppléant, M. Réal Vel, comme représentant de la municipalité pour enchérir et/ou acquérir des immeubles au nom de la municipalité (art. 1038 du CM) lors de la vent pour défaut de paiement de taxes, qui se tiendra le jeudi le 11 juin 2015 à 10 h à la MRC du Val-Saint-François, sise au 810, Montée du Parc Richmond.

Que cette résolution abroge la 2015-03-29 ;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-05-60

8. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'INFRASTRUCTURE-TRAVAUX D'ÉGOUTS ET RÉFECTION DE LA RUE AUCLAIR, DU SANCTUAIRE ET L'AJOUT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE DÉPHOSPHATATION.

Considérant que nous avons reçu trois soumissions à notre appel d'offres 2015-01 Travaux d'égouts et réfection de la rue Auclair, du Sanctuaire et l'ajout de nouveaux équipements de déphosphatation;

Considérant que les fournisseurs suivants ont déposé leurs documents : CIMA+, Avizo et Consumaj inc Expert conseil;

Considérant que le plus bas soumissionnaire est CIMA+ avec le pointage de 55,998481 pour un montant de vingt-deux mille cinq cent dollars et soixante et un sous (22 500,61\$)

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Denis Vel que conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie à CIMA+ le mandat pour les Travaux d'égouts et réfection de

la rue Auclair, du Sanctuaire et l'ajout de nouveaux équipements de déphosphatation;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-05-61

9. LOCATION D'UN CABINET POUR LE PARC RENÉ VEL

Considérant que nous avons voulu offrir des facilités près du Pavillon Roger Auclair ;

Considérant que nous avons constaté que le cabinet est très apprécié des gens qui utilisent cet endroit;

Considérant que nous l'utilisons également dans le cadre de la Journée de la pêche;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Réal Vel, appuyé par le conseiller Maurice Boudreau que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle réitère la location d'un cabinet pour la saison estivale 2015;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

2015-05-62

10. ACHAT DE L'ABAT POUSSIÈRE EN FLOCONS

Considérant que nous avons demandé des prix à deux fournisseurs de calcium en flocons soient : Sel Warwick et Calclo du groupe Somavrac;

Les prix sont :

Calclo	1000kg/ballots	524.85\$/ballot
Sel Warwick	1000kg/ballots	519.69\$/ballot

Proposé par le conseiller Denis Vel, appuyé par le conseiller Patrice Brien que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle retienne le fournisseur Sel Warwick au prix de 519,69\$ le ballot.

Que la municipalité prévoit commander 48 ballots;

Que les palettes, les ballots le transport, le déchargement et la surcharge de carburant en cours sont inclus;

Que l'épandage est non inclus;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

11. SUIVI DU DOSSIER BÂTIMENT DE LA CAISSE POPULAIRE

Nous avons reçu une nouvelle proposition d'aménagement. Nous sommes en accord avec le plan soumis. Nous attendrons l'estimé budgétaire pour une acceptation finale.

12. VOIRIE

12.1 GRATTAGE DES CHEMINS : il y a eu une légère amélioration, mais le dégel est en cours.

12.2 M. le maire et M. Pierre Brien ont effectué la tournée des chemins pour les futurs travaux de rechargement.

12.3 Balayage des rues : le balayage est prévu le 19 mai 2015.

2015-05-63

13.1 DEMANDE DE LOCATION D'UNE PARTIE DE TERRAIN DE LA MUNICIPALITÉ PAR LES LOISIRS DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Considérant que les Loisirs de Sainte-Anne-de-la-Rochelle veulent aménager quatre allées de jeux de fer;

Considérant que le secteur le plus propice est situé au nord du lot 2 238 507 contiguë au lot 2238509;

Considérant que le terrain au nord des dits lots est facile à aménager;

Considérant que la parcelle de terrain nécessaire à l'installation des jeux de fer est d'environ 50 pieds par 40 pieds dont une bande d'environ 20 pieds sur notre lot 2 238 509 ; (voir croquis)

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Denis Vel, appuyé par Marc Gilbert que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle accepte de louer pour une période de cinq (5) ans pour la somme symbolique de 1\$ par année la partie du lot 2 238 509;

Que les Loisirs de Sainte-Anne-de-la-Rochelle acceptent de nous remettre la partie du lot 2238509 sur demande;

Que les Loisirs de Sainte-Anne-de-la-Rochelle aménage à leur frais le terrain;

Que les Loisirs de Sainte-Anne-de-la-Rochelle s'assurent que leur assurance responsabilité soit adéquate;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-05-64

13.2 RÉOLUTION D'APPUI POUR LE PROJET DES LOISIRS DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE

Considérant que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle est en accord avec le projet soumis dans le cadre du Pacte Rural;

Considérant que le projet déposé dans le cadre de la demande de qualification est en lien avec nos orientations pour la rétention des jeunes familles;

Considérant que le Pacte Rural a deux types de fonds;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Patrice Brien, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité donne son appui au projet de construction d'un bâtiment de service pour le terrain des loisirs qui sera déposé par les Loisirs Sainte-Anne-de-la-Rochelle dans le cadre du Pacte rural;

Que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle attribue son fonds réservé de sept mille cinq cent dollars (7 500\$) au projet de construction d'un bâtiment de services;

Que la municipalité appuie également ce projet pour le fonds général;

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

14. DOSSIERS DISCUTÉS À LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

Le maire nous informe sur divers dossiers, l'information demeure disponible pour consultation au bureau municipal.

15. DÉPOT DE L'ÉTAT NON VÉRIFIÉ AU 30 AVRIL 2015

Mme. René dépose l'état non vérifié au 30 avril 2015 (incluant les dépenses déposées en séance du conseil). Mme. René répond aux questions.

16. SUIVI DU DOSSIER DU 8^E RANG

Nous avons reçu le jugement et une assemblée d'information sera convoquée par publipostage le 21 mai à 19h au gymnase de l'École Notre-Dame-des-Érables;

M. Jasmin demande à ce que les dépenses encourues pour ce dossier fassent partie de la présentation.

17. SUIVI : COMITÉS

MMQ : M. Coutu a assisté à l'assemblée générale et le document est disponible pour consultation. Nous aurons encore une ristourne cette année.

Comité de Surveillance : les billets sont maintenant disponibles le tirage aura lieu le 11 juin 2015.

Villes et villages fleuris : Fin mai nous aménagerons les coins à fleurir et nous réparerons le gazébo du Parc René Vel;

Trans-Appel : nous avons un nouveau représentant sur l'exécutif M. Louis Coutu.

CAB : La campagne de financement est toujours en cours et la participation des citoyens est plus élevée qu'estimé. Il reste quand même un manque à gagner mais les organisateurs ont bon espoir d'y arriver.

MRC : Nous aurons une présentation des enjeux d'un budget de la MRC. Mme Manon Fortin nous présentera les grandes lignes des obligations dans la préparation du budget de la MRC.

Chambre de commerce de Valcourt et région : rencontre le 7 mai concernant la structure d'accueil, invitation aux conseillers.

18. AFFAIRES NOUVELLES

RDD : Un rappel samedi le 9 mai la collecte des RDD à Valcourt.

GRANGE : Que ce passe-t-il avec la grange à l'entrée du village, elle est à moitié écrasée?

19. PÉRIODE DE QUESTIONS

- Pas de question

2015-05-65

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée il est 21 h 15.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-verbal le maire est réputé avoir signé toutes les résolutions »

19 mai 2015

**PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-ROCHELLE**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle, tenue mardi le 19 mai 2015 à 19 h 00 à la salle du conseil sise au 145, rue de l'Église.

Sont présents :

M. Louis Coutu, maire
M. Patrice Brien, conseiller
M. Denis Vel, conseiller
M. Jacques Jasmin, conseiller
M. Réal Vel, conseiller
M. Maurice Boudreau, conseiller
M. Marc Gilbert, conseiller

Absent :

Les membres présents forment le quorum.

Tous reconnaissent avoir reçu la convocation dans les délais requis par l'article 156 du CM

2015-05-66

1. ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES SERVICES PROFESSIONNELS POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DE TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'INFRASTRUCTURE-TRAVAUX D'ÉGOUTS ET RÉFECTION DE LA RUE AUCLAIR, DU SANCTUAIRE ET L'AJOUT DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS DE DÉPHOSPHATATION.

Considérant que nous avons reçu trois soumissions à notre appel d'offres 2015-01 Travaux d'égouts et réfection de la rue Auclair, du Sanctuaire et l'ajout de nouveaux équipements de déphosphatation.

Considérant que les fournisseurs suivants ont déposé leurs documents : CIMA+, Avizo et Consumaj inc Expert conseil;

Considérant qu'il appert qu'une erreur de calcul est survenue dans l'annexe II prix soumissionné par CIMA+;

Considérant que le nouveau calcul fait passer la firme Cima+ au deuxième rang et qu'elle n'est plus conforme;

Pour ces motifs, sur proposition du conseiller Jacques Jasmin, appuyé par le conseiller Réal Vel que le conseil de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Rochelle octroie à Avizo le mandat pour les Travaux d'égouts et réfection de la rue Auclair, du Sanctuaire et l'ajout de nouveaux équipements de déphosphatation;

Que le montant soumissionné est de 29 800,00\$

Que cette résolution abroge la résolution 2015-05-60

M. le maire demande le vote : tous sont d'accord.
Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents

2015-05-67

20. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Réal Vel que la présente session soit fermée, il 19 h 10.

Mme Majella René, gma 1
dir. Générale et secrétaire-trésorière

M. Louis Coutu maire
« en signant le présent procès-
verbal le maire est réputé avoir
signé toutes les résolutions»